

## MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE

La CAPA pour les PLP qui devait se tenir **le 31 mai** a été « boycottée » par les commissaires paritaires de tous les syndicats : voici le texte qui a été lu avant la tenue de la CAPA

*Nous sommes solidaires des syndicats qui ont refusé de siéger ce matin aux FPMA du mouvement intra-académique Paris.*

*Nous, l'intersyndicale des PLP, constatons également des postes bloqués : pour les stagiaires 2010 et d'autres pour des raisons que nous ne connaissons pas. 30 postes sont bloqués pour les stagiaires, dont 12 BMP sont réservés pour les "berceaux stagiaires", empêchant ainsi l'affectation des TZR sur ces BMP.*

*Nous demandons la réinjection de tous ces postes au mouvement intra-académique. Nos collègues titulaires n'ont pas à faire les frais de la réforme désastreuse de la formation des maîtres.*

*Nous exigeons le respect du droit à la mutation.*

La CAPA s'est finalement tenue **le 4 juin** avec en préambule la déclaration de nos commissaires paritaires :

Recette de la « fricassée de profs sur son lit de dérèglementations organisées »

### INGREDIENTS :

*Ne pas s'en soucier, le gouvernement les fournis à tire-larigot, à grand renfort d'annonces laissant présager un avenir qui sent le roussi !*

*PREPARATION de la « fricassée de profs » :*

*- Prenez tout d'abord la cellule mobilité. N'attendez ni que les commissaires paritaires aient les documents de travail pour envoyer sms et mails aux collègues pour leur donner le projet d'affectation, ni la tenue de la CAPA. Pendant ce temps là, faites bouillir les élus du personnel et les collègues avec. Puis laissez mijoter à feu doux en attendant la CAPA !*

- Prenez ensuite un bon nombre de postes que vous bloquez, soit pour des contractuels qui font l'affaire, soit pour des stagiaires empêchant ainsi des collègues d'y être affectés. Laissez reposer ces postes au frais jusqu'en septembre !
- Liez à cette sauce le fait que l'on n'ouvre pas de postes au concours dans certaines disciplines.
- Epluchez les heures sup' et coupez les en fines lamelles, cela vous évitera de créer des heures postes !
- Dans une poêle à revêtement antiadhésif, jeter 35 mesures de carte scolaire. Laissez mijoter.
- Ajoutez 14 entrants sur l'Académie dont plus de la moitié venant de la Réunion et mettez-les sur la ZR par extension !
- Pendant ce temps, déprofessionnalisez les SEGPA, mais laissez les collègues affectés dans ce nouveau cadre (que nous dénonçons), conserver leur ancienneté de titulaire en poste.
- N'oubliez pas de ne pas créer des BTS en lycées pro, comme s'était engagé le Ministre.
- Continuez de tourner les postes spécifiques académiques avec une cuillère en bois au lieu de les mettre dans la marmite des postes spé nationaux.
- Salez et poivrez

PREPARATION du « lit de déréglementations organisées » :

- Concassez grossièrement les acquis sociaux, statutaires et les services publics en reportant l'âge légal de départ à la retraite après 60 ans ; en augmentant la durée de cotisation ; et en baissant les pensions !
- Versez le tout dans un contexte de crise économique et de recomposition syndicale.
- Pour relever le tout, prenez l'annonce de Président qu'à partir de 2011, il faudra envisager que ce soient les chefs d'établissement qui recrutent tous « leurs » enseignants. Ajoutez-y l'annonce de la DGRH auprès du Ministre de la Fonction Publique de supprimer les cadres de promotions de grade et d'échelons en les soumettant localement à l'arbitraire des cadres de rendement et de mérite.
- Laissez cuire sur feu très vif.

Le SNETAA tient à dire qu'il trouve cette recette très indigeste et s'insurge contre cette « malbouffe » que l'on veut nous servir et la combat ! Il appelle d'ailleurs à une grève nationale le 15 juin et à une manifestation nationale pour dire que « ça suffit ! »

Et malgré tout, il tient à remercier le personnel « en cuisine », qui lui aussi est malmené, mais qui essaie de son mieux d'améliorer cette recette...et c'est peut-être encore cela le paritarisme !

L'auteure !!!! mais c'est notre Martine académique, vous l'avez reconnue !!!!

Enfin, **le 14 juin** c'est la CAPA de révision d'affectation qui s'est tenue avec encore un grand moment « déclaratif », toujours de notre Martine académique.

Puisque le terme « erreur » est banni du dictionnaire académique, nous emploierons le terme « boulette ».

*Certes, nul n'est parfait et la boulette est humaine !*

*Mais cette année, pour le mouvement intra, ce fut carrément la « tempête de boulettes géantes » !*

*A commencer par le blocage de postes réservés pour les stagiaires issus du concours 2010. Ainsi des candidats au mouvement intra de Paris ou les arrivants, ignoraient ces « blocages » lors de la rédaction de leur demande intra. Et ainsi, ils n'ont rien obtenu, ou se sont retrouvés en extension ou TZR contre leur gré. Et malgré le refus du SNETAA Paris et de tous les autres représentants syndicaux présents, d'accepter cet état de fait, le Rectorat de Paris a maintenu cette régression du droit à la mutation intra. Grosse boulette ! Pas étonnant donc que des collègues fassent la démarche d'une révision d'affectation !*

*Autre boulette : deux modifications d'affectation nous ont été communiquées trois jours après la tenue de la CAPA :*

*1ère modification : 2 collègues sont nommés dans un établissement alors qu'il n'y avait qu'un poste. Résultat : une des 2 collègues se retrouve ZR !*

*2ème modification : un poste apparaît vacant sur le « bleu », mais ne l'est pas en réalité. Résultat : le collègue nommé dessus se retrouve sur la ZR !*

*Autre boulette : un collègue arrive sur la ZR à la CAPA mais sur i-prof, il est bellement bien affecté dans un établissement du 16ème !*

*La dernière boulette en date : une collègue est informée de son affectation sur i-prof, par sms et par nos soins, qu'elle est nommée sur son vœu 1 dans un établissement du 5ème. Mais en date du 11 juin, elle regarde par hasard i-prof qui l'informe qu'elle est dans un établissement du 19ème ! C'est à en perdre son latin !*

*Bref, entre boulette de cellule mobilité ; d'étiquetage de postes ; de tours de passe-passe et de chaises musicales ; les boulettes ont du mal à passer !*

*C'est pourquoi le SNETAA Paris demande que toutes les possibilités existantes puissent permettre des modifications en faveur des collègues demandant une révision d'affectation et que ces demandes soient étudiées avec le plus grand soin, en accordant une attention toute particulière aux victimes de ces « boulettes ».*

## **CAPA DE REVISION DE NOTE ADMINISTRATIVE**

Cette année 35 demandes de révision : 29 pour des notes baissées par le rectorat et 6 contestations.

Les conclusions : le rectorat semble souhaiter rester dans les bornes des grilles indiciaires .... quand ça l'arrange ..... notamment, il accepte de baisser des notes quand les proviseurs ont donné une note supérieure à la limite maxi sans

avoir fait de rapport mais il n'augmente pas des notes qui sont en dessous de la moyenne de l'indice au bout de plusieurs années dans l'échelon !!

## MANIF RETRAITE

POUR éviter ce genre de problème :  
(Merci Marie Dominique !!!)



Venez nombreux PLACE DE LA REPUBLIQUE le 15 Juin à partir de 9h30 sous le ballon montgolfière du SNETAA pour défendre les retraites et nos pensions.

## CONTRACTUELS ET CONCOURS INTERNES

Pour la session 2011, nos collègues contractuels n'ayant pas un Master, mais qui ont plus de trois années de services publics pourront se présenter aux concours internes sous certaines conditions. Vous pouvez nous téléphoner pour davantage d'info .

ATTENTION : la date limite d'inscription aux concours de recrutement est fixée au 13 juillet

Adresse : <http://www.education.gouv.fr/recrutement>